



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SikaBond® Q-180 Comp. B

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

A ce jour, il n'y a aucune information disponible sur les usages identifiés. Quand les données seront disponibles, elles seront intégrées dans la Fiche de Données de Sécurité

Usage du produit : Agents d'étanchéité et adhésifs.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sika Schweiz AG  
Tüffenwies 16  
8048 Zürich  
Téléphone : +41584364040  
Adresse e-mail : EHS@ch.Sika.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Tox Info Suisse  
CH-8028 Zurich  
+41(0)44 251 51 51 / Numéro abrégée: 145  
EHS@ch.Sika.com

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Peroxydes organiques, Type E	H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Comburant	R 7: Peut provoquer un incendie.
Sensibilisant	R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006  
**SikaBond® Q-180 Comp. B**



Date de révision 25.11.2014

Version 18.1

Date d'impression 09.03.2015

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Attention
Mentions de danger	:	H242 H317 H319
		Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P210  P234  P280  <b>Intervention:</b> P370 + P378  <b>Stockage:</b> P403 P411 + P235
		Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 22 °C/ 72 °F. Tenir au frais.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 202-327-6 peroxyde de dibenzoyl

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
peroxyde de dibenzoyl 94-36-0 202-327-6 01-2119511472-50-XXXX	E; R 3 O; R 7 Xi; R36 R43	Org. Perox.B; H241 Eye Irrit.2; H319 Skin Sens.1; H317 Aquatic Acute1; H400	>= 10 - < 20

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## SikaBond® Q-180 Comp. B



Date de révision 25.11.2014

Version 18.1

Date d'impression 09.03.2015

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Réactions allergiques  
Lacrymation excessive  
Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.
- Risques : effets irritants  
effets sensibilisants

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Eau, Jet d'eau à grand débit



priés

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

## 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Refusez l'accès aux personnes non protégées

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Suivez les mesures d'hygiène standards

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## SikaBond® Q-180 Comp. B



Date de révision 25.11.2014

Version 18.1

Date d'impression 09.03.2015

lors de la manipulation des produits chimiques

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Stocker conformément à la réglementation locale.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle *	Base *
peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
		VLE	5 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA

\*Les valeurs mentionnés ci-dessus sont conformes à la réglementation en vigueur à la date de validation de la Fiche de Données de Sécurité

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## SikaBond® Q-180 Comp. B



Date de révision 25.11.2014

Version 18.1

Date d'impression 09.03.2015

- Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.  
Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des projections:  
Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm),  
Les gants souillés devront être retirés.  
Pour une exposition permanente:  
Gants en Viton (0.4 mm)  
temps de protection >30 min.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation.
- Protection respiratoire : Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.  
filtre de vapeurs organiques (Type A)  
A1: < 1000 ppm; A2: < 5000 ppm; A3: < 10000 ppm  
Le choix des protections respiratoires (EN 14387) doit être basé sur les concentrations connues ou estimées, la dangerosité du produit et les classes d'efficacité propres au masque respiratoire. Prévoyez une ventilation adéquate (ventilation générale ou extraction locale). (EN 689 - Méthodes pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques). Applicable dans les zones de mélange et d'agitation. Dans le cas où il n'est pas possible de rester en dessous des seuils des valeurs limites d'exposition, les mesures de protections respiratoires doivent être utilisées.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte  
Couleur : divers

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## SikaBond® Q-180 Comp. B



Date de révision 25.11.2014

Version 18.1

Date d'impression 09.03.2015

Odeur	:	très faible
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 255 °C
Température d'inflammation	:	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure (Vol%)	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure (Vol%)	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
pH	:	Note: non applicable
Point/intervalle de fusion / Point de congélation	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	env. 1,50 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	:	Note: insoluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique



Se décompose par chauffage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Des acides et des bases  
Agents réducteurs  
Métaux lourds

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Composants:

##### **peroxyde de dibenzoyl :**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 24,3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit

donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Produit

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Produit

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

##### Produit

Mutagenicité : donnée non disponible



### **Cancérogénicité**

#### **Produit**

Cancérogénicité : donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction/fertilité**

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction/développement/tératogénicité**

Tératogénicité : donnée non disponible

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

donnée non disponible

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

##### **peroxyde de dibenzoyl :**

Facteur M : 10

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## 12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.  
Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit.  
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.  
La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.  
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et c
- Code du déchet OMoD/LMoD : 08 04 09: [ds] Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- Emballages contaminés : 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR

Marchandise non dangereuse

### IATA

Marchandise non dangereuse

### IMDG

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

#### IBC

non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Comburant



Irritant

Phrase(s) R	: R 7 R43	Peut provoquer un incendie. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrase(s) S	: S 3/7 S36/37/39	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 202-327-6 peroxyde de dibenzoyl

#### Interdiction/Restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : non applicable

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59). : Aucun des composants n'est répertorié (=> 0.1 %).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : non applicable

REACH Information: Toutes les substances contenues dans nos produits sont :  
- pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou  
- pré-enregistrées ou enregistrées par nous, et/ou  
- exclues du règlement, et/ou  
- exemptées d'enregistrement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P6b	SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et	Quantité 1 50 t	Quantité 2 200 t
-----	--	--------------------	---------------------

PEROXYDES  
ORGANIQUES

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	: WGK 1 pollue faiblement l'eau Gemäß VwVws vom 30.Juli 2005
VOC-CH (VOCV)	: pas de taxes des COV
VOC-EU (solvant)	: non applicable
Autres réglementations	: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes travailleurs

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique.

**SECTION 16: Autres informations****Texte complet pour phrases R**

R 3	Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 7	Peut provoquer un incendie.
R36	Irritant pour les yeux.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Texte complet pour phrase H**

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Acute	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Org. Perox.	Peroxydes organiques
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.

Modifications par rapport à la version précédente !